



DIEC/17-733-1709 du 06/03/2017

ORGANISATION DES BACCALAUREATS ET EXAMENS PROFESSIONNELS. BESOINS DE FOURNITURES EN PAPETERIE D'EXAMENS - SESSION 2017

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs d'Établissements du second degré publics et privés sous contrat

Dossier suivi par : M. PIZETTE - Tel : 04 42 91 72 18 - Fax : 04 42 38 73 45 - Mail : serge.pizette@ac-aix-marseille.fr

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire connaître vos besoins en fournitures pour le vendredi 17 mars 2017 pour l'organisation des épreuves qui se dérouleront dans votre établissement au titre de la session 2017. Afin de vous aider à l'estimation de vos besoins, vous pourrez vous reporter à la circulaire relative à la répartition des jurys qui a été publiée le 6 février 2017.

Les tableaux joints en annexes valant bons de commande devront être adressés dûment renseignés par voie postale ou par fax au 04.42.38.73.45 à l'attention de M. PIZETTE dans les délais indiqués sur chacun des tableaux annexes.

Vous convertirez, vos demandes de fournitures en « équivalent ramettes ».

Je rappelle que :

- seul le modèle EN, le modèle CMEN (dématérialisable) et copies spécifiques (ENm millimétré, ENc calque et ENd dessin...) sont désormais en vigueur pour tous les examens et concours

- ces fournitures devront être déposées dans un lieu interdit d'accès aux élèves à l'abri de la lumière et de l'humidité

- elles doivent servir uniquement pour l'organisation des épreuves terminales et en aucun cas pour les examens blancs ou pour les contrôles organisés au titre du CCF.

Bien entendu par souci de bonne gestion, les stocks de copies disponibles à l'issue de la session 2016 devront être utilisés pour la session 2017 de façon prioritaire. Ils viendront en déduction des besoins nécessaires pour l'organisation de la session 2017.

Je vous rappelle les ajustements à prendre en compte, cette année :

- 1) Le conditionnement des copies EN et CMEN : les ramettes contiennent 250 exemplaires de copies. Vous devrez en tenir compte pour la conversion en nombre de ramettes lors du remplissage des tableaux.**
- 2) La colonne de gauche du (des) tableau(x) à remplir, concerne l'état des stocks disponibles à la date de réception de la présente circulaire : elle doit être renseignée avec le plus grand soin.**
- 3) La colonne de droite relève d'une étude prévisionnelle à mener par vos soins, sur la base de l'architecture de la session 2017 pour laquelle vous trouverez le détail dans le B.A N° 731 du 6 février 2017.**
 - des effectifs-candidats accueillis
 - du nombre d'épreuves écrites (et orales pour le papier brouillon)
 - du nombre moyen de copies et feuilles de brouillon par candidat et par épreuve.

- 4) Les modifications de quantités de matériels à fournir, qui seraient rendues nécessaires par une variation importante des effectifs-candidats en 2017, devront être signalées aux services rectoraux, lorsque l'architecture de la session aura été établie.
- 5) **Les nouveaux centres d'examens seront particulièrement vigilants à calibrer leurs besoins de papeterie de la façon la plus précise qu'il soit.**
- 6) Enfin, je vous rappelle que, le schéma de distribution du matériel de papeterie à l'usage des candidats. **Les fournitures sont retirées par les établissements eux-mêmes sur le site PONCET, à Aix-en-Provence :**

**4 rue Henri Poncet (entrée livraison exclusivement par l'avenue Pierre Brossolette).
L'espace Poncet est une annexe du rectorat
située au sein des locaux de l'Institut d'Aménagement Régional de l'Université Paul
Cézanne.**

Je vous précise d'ores et déjà que lors de la réception des fournitures, vous devrez veiller à respecter les créneaux horaires qui vous auront été attribués. Dans le cas où deux établissements se joindraient pour venir récupérer les fournitures sur le site Poncet, la personne devra être en possession des bons de commande des deux établissements concernés, dûment signés des chefs d'établissement. Ils devront impérativement en informer M. PIZETTE, 48 h 00 au préalable.

Je vous remercie de votre entière collaboration sur ce dossier.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Blandine BRIOUDE, Secrétaire Générale Adjointe de l'Académie d'Aix-Marseille

ANNEXE N° 1

CENTRE D'EXAMEN
(Cachet de l'établissement)

Rectorat d'Aix-en-Provence
RÉF: DIEC
S. PIZETTE
☎ 04.42.91.72.18
Fax : 04.42.38.73.45

FOURNITURES EN PAPETERIE D'EXAMEN – Session 2017

BACCALAUREATS	<input type="checkbox"/>	Epreuves anticipées	Nombre de candidats
	<input type="checkbox"/>	BCG
	<input type="checkbox"/>	BTN
	<input type="checkbox"/>	Epreuves facultatives
		RELIQUAT SESSION 2016 SOIT NOMBRE DE RAMETTES	BESOINS SESSION 2017 (HORS RELIQUAT) SOIT NOMBRE DE RAMETTES
PAPIER BROUILLON	BLEU
PAPIER BROUILLON	JAUNE
PAPIER BROUILLON	ROSE
PAPIER BROUILLON	VERT
COPIE MODELE EN	
COPIE ENM (MILLIMETRE)	
COPIE ENMU (MUSIQUE)	
	

A le

Le Chef d'établissement,

Document à renseigner et à expédier par retour du courrier ou fax (04.42.38.73.45) au Rectorat DIEC Secrétariat – à l'attention de M. PIZETTE pour le vendredi 17 mars 2017 dernier délai.

☞ : Conditionnement :

- Papier brouillon 4 couleurs
- Copie EN
- Copie ENm
- Copie ENmu
- *Ramettes de 500 ex
- *Ramettes de 250 ex
- *Ramettes de 100 ex
- *Ramettes de 200 ex

(pour l'épreuve obligatoire l'acquisition du papier dessin est assurée directement par le centre d'examen)

ANNEXE N° 2

CENTRE D'EXAMEN
(Cachet de l'établissement)

Rectorat d'Aix-en-Provence
RÉF: DIEC
S. PIZETTE
☎ 04.42.91.72.18
Fax : 04.42.38.73.45

FOURNITURES EN PAPETERIE D'EXAMEN – Session 2017

SPECIALITE(S) :

Baccalauréat professionnel
CAP-BEP
MC

	RELIQUAT SESSION 2016 SOIT NOMBRE DE RAMETTES	BESOINS SESSION 2017 (HORS RELIQUAT) SOIT NOMBRE DE RAMETTES
PAPIER BROUILLON BLEU
PAPIER BROUILLON JAUNE
PAPIER BROUILLON ROSE
PAPIER BROUILLON VERT
COPIE MODELE EN
COPIE ENM (MILLIMETRE).....
COPIE ENC 90G (PRECISER LE FORMAT)
COPIE END DESSIN (PRECISER LE FORMAT)
Enveloppes plastiques pour l'acheminement des copies

A le

Le Chef d'établissement,

Document à renseigner et à expédier par retour du courrier ou fax (04.42.38.73.45) au Rectorat DIEC Secrétariat – à l'attention de M. PIZETTE pour le vendredi 17 mars 2017 dernier délai.

☞ : Conditionnement :

- | | | | |
|-------------------------------|---------------------|--------------------|---------------------|
| - Papier brouillon 4 couleurs | *Ramettes de 500 ex | - Copie ENc calque | *Ramettes de 100 ex |
| - Copie EN | *Ramettes de 250 ex | - Copie End dessin | *Ramettes de 100 ex |
| - Copie ENm | *Ramettes de 100 ex | | |

